

2007-06-14

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projections économiques pour la Belgique - Printemps 2007

(Article publié dans la Revue économique de juin 2007)

Parallèlement à la publication dans le bulletin mensuel de la BCE de nouvelles projections de l'Eurosystème pour la zone euro, cet article en présente de manière succincte les résultats pour l'économie belge en 2007 et 2008. Depuis la publication en décembre 2006 des prévisions précédentes, l'environnement international est demeuré porteur, l'activité mondiale étant notamment soutenue par les économies émergentes. Les sources de croissance se sont en outre rééquilibrées de part et d'autre de l'Atlantique, en faveur de la zone euro. En particulier, le relèvement de la TVA en Allemagne ne semble guère avoir pesé sur la croissance, contrairement à ce qu'on craignait six mois plus tôt. L'apparition d'un différentiel positif de croissance entre la zone euro et les États-Unis a contribué à une appréciation de l'euro et à un léger redressement des taux d'intérêt à long terme européens. Dans le même temps, dans un contexte de politiques monétaires moins accommodantes et d'apaisement sur les marchés pétroliers, l'inflation est demeurée contenue dans la plupart des zones économiques.

Les projections de l'Eurosystème sont établies en tenant compte d'échanges commerciaux qui, sans connaître l'expansion exceptionnelle de 2006, demeureraient dynamiques. Les cotations du pétrole, sur la base des marchés à terme, sont censées progresser encore légèrement dans le courant de 2007 avant de se stabiliser au cours moyen de 69,9 dollars en 2008. Les taux d'intérêt sont également censés évoluer comme prévu par les marchés. Par hypothèse, on retient des cours de change constants au niveau de la mi-mai 2007, à savoir 1,36 dollar par euro. Dans ce contexte, après avoir été de 2,9 p.c. en 2006, la croissance du PIB dans la zone euro devrait demeurer vigoureuse, s'établissant entre 2,3 et 2,9 p.c. en 2007 et entre 1,8 et 2,8 p.c. en 2008. L'inflation bénéficierait quant à elle de l'incidence modératrice de la composante énergétique sur l'IPCH en 2007, partiellement compensée par l'effet haussier de la fiscalité indirecte et des coûts salariaux. Elle se situerait dans une fourchette de 1,8 et 2,2 p.c. en 2007 et de 1,4 et 2,6 p.c. en 2008, contre 2,2 p.c. en 2006.

En Belgique, l'activité économique a été particulièrement soutenue à partir de la fin de 2005, progressant à un rythme stable de 0,7 à 0,8 p.c. par trimestre tout au long de 2006. Les indicateurs disponibles, en particulier le niveau toujours élevé de la confiance des chefs d'entreprise, montrent que l'activité devrait demeurer dynamique au premier semestre de 2007. Au-delà, la croissance devrait élargir son assise et gagner en durabilité, comme en témoigne la réaction favorable du marché du travail. En 2008, elle retrouverait un rythme plus proche de son potentiel, en particulier en raison d'un certain fléchissement de la demande extérieure. Au total, la croissance réelle du PIB passerait de 3 p.c. en 2006, le rythme le plus élevé depuis six ans, à 2,5 p.c. en 2007. Elle s'établirait à 2,2 p.c. en 2008.

Sur l'ensemble de la période de projection, la croissance devrait se révéler plus équilibrée qu'en 2006, s'appuyant tant sur la demande intérieure que sur la demande extérieure. En particulier, après avoir de plus en plus pesé sur l'activité durant les trois dernières années, les exportations nettes de biens et services devraient apporter une contribution à nouveau positive en 2007 et 2008. Sur le plan des dépenses intérieures, la consommation privée devrait quelque peu décélérer par rapport à sa vive expansion enregistrée en 2006, en ligne avec l'évolution du pouvoir d'achat des particuliers. En conséquence, après avoir sensiblement augmenté en 2006, le taux d'épargne des particuliers devrait à peine progresser, fluctuant autour de 14 p.c. du revenu disponible. En revanche, le rythme d'expansion des investissements en logements des particuliers devrait à nouveau dépasser celui de leur revenu disponible réel, même si dans une moindre mesure qu'en 2006, parallèlement à un ralentissement de la hausse des prix immobiliers sur le marché secondaire. Dans un contexte de consolidation des perspectives de demande et de conditions de financement toujours favorables, les entreprises devraient aussi continuer à accroître de manière régulière leurs investissements, à un rythme certes légèrement moindre que les années précédentes mais toujours supérieur à celui du PIB. Abstraction faite de l'impact des ventes de bâtiments fédéraux, les investissements publics devraient pour leur part fortement décélérer en 2007, sous l'influence du cycle électoral communal et

provincial. Après être restées en retrait de l'évolution exceptionnellement dynamique des marchés extérieurs au début de 2006, les exportations se sont accélérées dans le courant de cette même année. Elles enregistreraient dès lors une croissance soutenue en 2007, profitant particulièrement de la vive expansion des marchés de la zone euro, et légèrement moindre en 2008. Enfin, la variation des stocks pèserait légèrement sur la croissance pour ces deux années, après y avoir largement contribué en 2005 et en 2006.

Si l'évolution de l'emploi suit généralement, avec un certain retard, les mouvements de l'activité, le rythme d'accroissement de l'emploi apparaît plus soutenu que lors des reprises précédentes. Après avoir augmenté de 46.000 unités en 2006, l'emploi intérieur s'accroîtrait de quelque 115.000 emplois supplémentaires sur la période 2007-2008. De ce fait, l'augmentation de la productivité par personne, qui avait atteint 1,9 p.c. en 2006, reviendrait à 1 p.c. en moyenne en 2007 et 2008, contre une progression moyenne de 1,3 p.c. au cours des dix dernières années. Dans la mesure où le nombre d'emplois créés serait nettement plus élevé que l'accroissement attendu de la population active, le recul du chômage amorcé en 2006 devrait se poursuivre. Avec une baisse cumulée de 60.000 chômeurs, soit la plus importante sur une période de deux ans depuis 1999-2000, le taux de chômage harmonisé passerait de 8,2 p.c. en 2006 à 7,2 p.c. en 2008.

Estimée sur la base de l'IPCH, l'inflation totale devrait afficher un recul notable, passant de 2,3 p.c. en 2006 à 1,6 p.c. en 2007 et 1,8 p.c. en 2008. Ce reflux s'explique par le rôle modérateur que jouerait la composante énergétique, contrairement aux deux années précédentes. D'une part, après que les prix du pétrole se soient repliés par rapport à leur sommet de l'été 2006, leur niveau moyen en 2007 devrait être comparable à celui de 2006. D'autre part, la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité à Bruxelles et en Wallonie, de même qu'une nouvelle méthode d'enregistrement de ces prix dans l'indice des prix à la consommation, pourraient contribuer à abaisser l'inflation totale de 0,4 point de pourcentage en 2007. Pour sa part, la tendance sous-jacente de l'inflation devrait s'accroître modérément, de 1,6 p.c. en 2006 à 1,9 p.c. en 2007, avant de se replier à 1,7 p.c. en 2008. Cette légère accélération en 2007 traduit presque exclusivement les hausses des accises sur le tabac et de l'écofiscalité.

Reflétant uniquement le ralentissement de la productivité du travail, consécutif à la nette progression de l'emploi, les coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé s'accéléraient quelque peu, leur progression passant de 1,1 p.c. en 2006 à 1,6 p.c. en 2007 et 2008. Par ailleurs, la croissance des coûts salariaux horaires devrait légèrement s'infléchir par rapport à 2006, de 2,7 p.c. à 2,4 p.c. en 2007 et 2,6 p.c. en 2008. Pour ces deux années, la progression cumulée correspond à la norme indicative de 5 p.c. contenue dans l'accord interprofessionnel, à défaut d'informations sur l'issue des négociations salariales menées dans les multiples commissions paritaires sectorielles.

Les prévisions des finances publiques sont établies en tenant compte de l'évolution récente des recettes fiscales, de l'effet endogène de l'environnement macroéconomique, d'une évolution des dépenses estimée sur la base des évolutions historiques et des mesures déjà décidées. Les nouvelles actions des pouvoirs publics qui pourraient être arrêtées dans le courant des prochains mois n'ont pas été anticipées dans l'exercice de projection. Dans ce contexte, après avoir présenté un excédent de 0,2 p.c. du PIB en 2006, les comptes des administrations publiques seraient légèrement déficitaires, de 0,1 p.c. du PIB cette année et de 0,2 p.c. en 2008. Les charges d'intérêts devraient continuer à baisser et les recettes fiscales devraient bénéficier du climat conjoncturel porteur, mais ces éléments sont, dans les projections, plus qu'entièrement compensés par la disparition de l'incidence des recettes ou réductions de dépenses non récurrentes ainsi que par une détérioration du solde primaire structurel en 2007.

Le taux d'endettement public poursuivra sa diminution graduelle, de quelque 6 points de pourcentage du PIB sur l'ensemble des deux années de la période de projection; il s'établirait à 82,7 p.c. du PIB à la fin de 2008.

Projections pour l'économie belge : synthèse des principaux résultats

(pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)

	2004	2005	2006	2007 e	2008 e
CROISSANCE (données corrigées des effets de calendrier)					
PIB en volume	2,8	1,4	3,0	2,5	2,2
Contributions à la croissance :					
Dépenses intérieures, hors variation des stocks	2,8	1,3	2,8	2,3	2,3
Exportations nettes de biens et services	-0,1	-0,4	-0,8	0,4	0,1
Variation des stocks	0,1	0,5	1,0	-0,2	-0,2
PRIX ET COÛTS					
Indice des prix à la consommation harmonisé	1,9	2,5	2,3	1,6	1,8
Indice-santé	1,6	2,2	1,8	1,6	1,7
Déflateur du PIB	2,4	2,0	2,0	2,0	2,1
Termes de l'échange	-0,3	-0,7	0,4	0,7	0,2
Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé	-0,4	1,5	1,1	1,6	1,6
Coûts salariaux horaires dans le secteur privé	2,4	2,2	2,7	2,4	2,6
Productivité horaire dans le secteur privé	2,9	0,6	1,6	0,8	0,9
MARCHÉ DU TRAVAIL					
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers d'unités)	26,5	40,8	46,4	60,1	55,1
Taux de chômage harmonisé ¹ (p.c. de la population active)	8,4	8,4	8,2	7,6	7,2
REVENUS					
Revenu disponible réel des particuliers	-0,1	0,9	3,2	2,4	1,8
Taux d'épargne des particuliers (p.c. du revenu disponible)	13,2	13,2	13,8	14,1	14,0
FINANCES PUBLIQUES²					
Solde de financement (p.c. du PIB)	0,0	-2,3	0,2	-0,1	-0,2
Solde primaire (p.c. du PIB)	4,7	2,0	4,3	3,8	3,7
Dette publique (p.c. du PIB)	94,3	93,2	88,8	85,6	82,7
COMPTE COURANT (p.c. du PIB selon balance des paiements)	3,5	2,6	2,0	2,7	3,0

Sources: CE, ICN, INS, BNB.

¹ Série ajustée (Eurostat).

² Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure des déficits publics excessifs (EDP) et selon l'optique Eurostat. Selon cette dernière, le Fonds de l'infrastructure ferroviaire, créé dans le contexte de la restructuration de la SNCB le 1^{er} janvier 2005, relève du secteur des administrations publiques et la reprise de la dette de la SNCB auquel il a procédé doit être enregistrée comme un transfert en capital de ce secteur vers celui des sociétés non financières. Selon l'optique de l'ICN, ce Fonds est classé dans le secteur des sociétés non financières.